

NOTES :



Communauté de Communes des Coëvrons

Espace Coëvrons – 2 Avenue Raoul Vadepié – BP 130 – 53601 EVRON CEDEX

☎ 02.43.01.44.27 📠 02.43.01.42.12 ✉ jeunesse@coevrons.fr 🌐 www.coevrons.fr

CHANTIERS « ARGENT DE POCHE » 2013

Communauté de Communes des Coëvrons



Date du chantier :

Lieu du chantier :

Descriptif du chantier :

Nombre de jeunes : 8



CHANTIERS

« ARGENT DE POCHE » :



MODE D'EMPLOI

Pour qui ?

Les jeunes du territoire de Coëvrons, de 16 à 18 ans, qui souhaitent :

- 1- Participer à l'aménagement et à l'amélioration de leur commune, de leur environnement.
- 2- S'initier à des métiers ou des techniques professionnelles, culturelles, artistiques nouvelles.
- 3- Créer, donner son avis, proposer, dans le cadre d'une création collective.
- 4- Trouver un job indemnisé.
- 5- S'occuper pendant les vacances.



Quand ? Comment ?

Pendant les vacances scolaires.

Le service Jeunesse informe sur les chantiers organisés par voie de presse, affichages dans les établissements scolaires, mairies...

Chaque chantier est encadré par un animateur Jeunesse de la 3C, et un professionnel bénévole.

Un chantier comprend 4 demi-journées de 3h, rémunéré 15 euros/ jours, soit : 60 euros.

Le paiement s'effectue en fin de chantier, sur une demi-journée supplémentaire, autour d'un pot offert aux jeunes par les élus et les encadrants.

Inscriptions :

Chaque jeune intéressé doit remplir une fiche de candidature qu'il peut se procurer soit à l'Espace Coëvrons, soit à la Direction des Affaires sociales à Ste Suzanne (Manoir de la Butte Verte), au relais des Services Publics à Bais, au Point Information Jeunesse à Montsûrs, ou bien sur le site de la Communauté de Communes des Coëvrons. Sur cette fiche, il précise la date du chantier qu'il souhaite effectuer, ainsi que ses motivations.

Un contrat de participation lui est remis, qu'il devra rendre signé par lui-même et ses parents, après l'avoir obligatoirement lu et approuvé.

Le dossier d'inscription comprend :

- La fiche de candidature remplie
- Le contrat de participation lu, approuvé, signé.
- L'attestation d'assurance
- L'attestation d'assuré social



« Fin de chantier » :

Après les 4 demi-journées de chantier, il est proposé aux jeunes participants de se réunir à nouveau sur une demi-journée supplémentaire, pendant laquelle les élus leur remettront leur rémunération ainsi qu'une attestation de paiement.

Ce moment sera l'occasion de revenir sur les impressions des jeunes au cours du chantier, autour d'un pot offert par les élus et les encadrants.

